

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 2 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de conseillers absents : 1  
Nombre de pouvoirs : 2  
Date de la convocation : 27 janvier 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le DEUX FEVRIER, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s** – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

**Pouvoirs :**

Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à M. Roger VIARSAC  
M. Patrick CATHENOZ, pouvoir à M. Christian CARRERE

**Absente :** Mme Anne TAILLEUX

**Secrétaire de séance :** Mme Aurélie LOUPIAS

2026-02-06 / AFFAIRES FINANCIERES  
SUBVENTIONS

Subvention au profit de l'Association « Maroua Promotion Humaines »  
Modification de la délibération N° 2025-12-125 du 10 décembre 2025

**RAPPORTEUR :** Monsieur Roger VIARSAC

Pour des raisons administratives, il est nécessaire de modifier la délibération N° 2025 – 12 – 125 du 10 décembre 2025 comme suit :

Comme chaque année la cueillette des olives de la Ville de NYONS a été organisée en collaboration avec les associations partenaires : le Lions Club, le Rotary Club, le Comité des Fêtes, le Carrefour des Habitants, les Jardins Familiaux et les citoyens.

L'huile de la récolte 2025 sera vendue par la Coopérative de NYONS et le produit de la vente sera reversé à la Municipalité qui aidera une association ou une école par le biais d'une subvention.

Compte tenu de la variation des récoltes et par souci d'équité et d'équilibre budgétaire, c'est une somme identique qui est allouée chaque année.

Cette année, il est proposé de verser une subvention de 1 000 € à Monsieur Roger BREGEON, représentant local de l'Association « Maroua Promotion Humaine ».

Cette somme permettra de participer à l'achat d'un peigne électrique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE

POUR : 28  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER l'encaissement du produit de la vente de la récolte d'olives 2025,

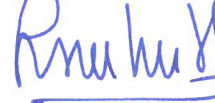
- D'APPROUVER le versement de 1 000 € de subvention exceptionnelle à Monsieur Roger BREGEON, représentant local de l'association « Maroua Promotion Humaine ».

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant,

Aurélie LOUPIAS  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS



R